



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 5.07.2011

L'an deux mille onze et le onze juillet à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Maryse Bertrand, 1<sup>ère</sup> adjointe, en l'absence du Maire, Jacques Lasserre (art. L 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Date d'affichage

**Présents** : Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, Mme COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mr MARTY, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme BORIES, Mrs KOWALCZYK, BÉNÉZECH, BUONGIORNO, GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

**Absents** : Mr LASSERRE (excusé), Mr DELPOUX (excusé), Mme BORELLO (excusée), Mr RAYNAL (excusé), Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mme BONNÉ (excusée), Mmes GALINIER (procuration à Mme Bertrand), CHAILLET (excusée), Mrs BALOUP, DELBES (excusé), Mme RAHOU.

N° 11/71

**Secrétaire** : Mr MARTY.

Objet de la délibération

**REGLEMENT  
GENERAL DES  
CONGES ANNUELS  
ET DES  
AUTORISATIONS  
SPECIALES  
D'ABSENCE A  
CARACTERE  
FAMILIAL ET POUR  
CONCOURS OU  
EXAMENS**

*Rapporteur : Monsieur Boudes*

Un règlement général des congés du personnel communal rassemblant diverses notes de service, a été rédigé et présenté au C.T.P. qui a donné un avis favorable.

Lecture étant faite de ce règlement,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

ADOpte le règlement des congés annuels et des autorisations spéciales d'absence à caractère familial et pour concours ou examens.

*Adopté à l'unanimité*

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 21 juillet 2011  
Maryse BERTRAND  
Maire-Adjoint,